



Mère célibataire avec un enfants, combien aide de l'état

Par Christian24

Bonjour, ma question:

Mon Ex travaille et elle a un peu près 1500 ou 1600?.

Elle a un enfant,père inconnu, elle est célibataire.

Est-ce-que qu'elle qu'un peut me faire une petite calculation combien impôts sur les revenus elle paye.E qu'elle aide de l'état elle touche.École,nouriture,Ticket pour le bus,cantine et frais scolaires.

Merci bien!

Par AGeorges

Bonjour Christian,

S'agissant de votre ex, cela ne vous regarde pas vraiment.

Admettons que ce soit pour un bon sentiment.

Les aides de l'état dépendent de ce qui est demandé. Faire un calcul n'est donc pas possible.

Pour les impôts, une base simple :

- mère célibataire avec un enfant : 2 parts
- revenu imposable annuel de 1500x12 = 18000
- abattement probable - 1800
- RFF environ 8.100?
- Impôts : 0

Par Christian24

Merçi bien pour votre temps et votre reponse. En plus elle a encore une deuxième enfant avec un père inconnu. Alors on est sûr qu'elle paye pas d'impôts?

Par AGeorges

Hello,

Si le QF augmente, le RFF diminue. Donc, encore moins de possibilité qu'elle paye des impôts.

Cela peut tout de même dépendre un peu des allocations si ce dernières sont imposables ...

Par yapasdequoi

Bonjour,

Plus de la moitié des foyers français ne payent pas d'impôts sur le revenu. Il y a fort à parier que votre ex-compagne en fait partie avec ce revenu.

Mais son impôt ne vous regarde pas.

Cependant vous pouvez vous renseigner dans certaines limites ... lire cette page :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F632]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F632[/url]

Mais quel est votre objectif ?

Est-ce qu'elle vous réclame une pension alimentaire pour cet enfant que vous n'avez pas reconnu et qui fait un bac Pro ?

Vous ne lui devez rien (déjà répondu sur l'autre discussion)

Au mieux (comme déjà répondu) vous pouvez parler avec lui et voir comment l'aider directement.